

OPENING OF THE SEMINAR

Welcome addresses

Mr Pierre Maille



Mesdames et Messieurs,

En 1978, la marée noire de l'Amoco Cadiz a fait découvrir entre autres que l'essentiel des leçons de la lutte contre la pollution du Torrey Canyon, onze ans plus tôt, avait été oublié ou archivé de manière non retrouvable. Cette constatation a contribué à la décision de refondre l'instruction du premier ministre sur la lutte contre les marées noires, dite instruction POLMAR. Le nouveau texte a donné naissance à une petite association sans but lucratif, le Centre de Documentation de Recherche et d'Expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux, en bref le *Cedre*. Celui-ci recevait la mission d'être la mémoire de toutes les pollutions accidentelles des eaux et l'outil de conseil technique des services de l'Etat dans ce domaine.

Le *Cedre* a travaillé, grandi un peu, assuré sa mission dans de multiples pollutions de dimensions modérées, rappelé régulièrement que le risque d'une grande marée noire demeurait présent. Il constamment poussé à un renforcement de la recherche sur les différents aspects de la lutte contre les pollutions accidentelles des eaux. Il a été un peu écouté, mais pas toujours d'une oreille très attentive. Nul ne voulait vraiment croire qu'une grande marée noire reviendrait nous frapper un jour.

Quand l'Erika s'est brisé en deux, la petite équipe du *Cedre* n'a ménagé ni son temps ni sa peine pour apporter les réponses les plus précises et les plus pratiques à une multitude d'interrogations des PC POLMAR. Avec tous ceux qui ont été mobilisés, le *Cedre* a fait front contre la pollution, sous les critiques inévitables d'un public et d'une presse choqués par cette nouvelle catastrophe et par la rusticité technologique des outils de lutte disponibles. Reconnaisant à la fois la qualité du travail de son travail et la faiblesse de ses moyens, le Gouvernement a prévu son renforcement dès février 2000, dans un premier train de mesures d'urgence, prises à travers une réunion exceptionnelle du Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire.

Ce renforcement intégrait un programme de recherche renforcé sur les hydrocarbures, un élargissement des connaissances et la création d'une équipe pilote d'intervention capable de réaliser des formations d'urgence sur le terrain. Il intégrait aussi deux autres mesures qui ont déterminé le *Cedre* à contribuer au forum de recherche et

OPENING OF THE SEMINAR

Welcome addresses

Mr Pierre Maille



développement de l'Organisation Maritime Internationale et à vouloir le compléter par un colloque sur la lutte à terre. Ces mesures étaient d'une part un renforcement de ses moyens d'information et de communication, d'autre part un renforcement de la coopération européenne entre les organismes comparables, voire une fusion de leurs moyens dans certains secteurs.

La lutte en mer contre la pollution de l'Erika l'a montré : c'est à l'échelle européenne qu'il faut aujourd'hui concevoir les moyens et les stratégies de la lutte au large. C'est aussi à l'échelle européenne qu'il faut choisir les priorités de la recherche et des techniques de lutte. Même si chaque contexte régional, chaque site, peuvent au cas par cas demander des décisions spécifiques. Conscient de cela, le *Cedre* tenait à tirer toutes les leçons techniques de la lutte à terre contre cette pollution, non seulement entre partenaires POLMAR, mais aussi avec la participation de collègues de toute l'Europe et d'au-delà. Il a donc proposé ce colloque au Comité de Gestion pour les Pollutions Marines de la Commission européenne. La proposition complétait judicieusement le forum sur la lutte en mer. Elle a été retenue.

Je n'irai pas plus loin sur ce point, laissant à monsieur Gilles Vincent le soin de développer le point de vue de la Commission européenne sur cette initiative et sur les perspectives éventuelles de fusion de moyens entre le *Cedre* et des homologues d'autres pays.

Je rappellerai par contre un point particulier de l'organisation POLMAR française. Cette organisation sépare nettement la direction de la lutte en mer, confiée au préfet maritime, et la direction de la lutte à terre, confiée dans une pollution mineure aux maires du littoral, dans une pollution majeure aux préfets de département. Mais elle donne à tous un même conseil technique, celui du *Cedre*. Une nouvelle instruction POLMAR va sortir prochainement, en conséquence directe des accidents de l'Erika et du Ievoli Sun. Monsieur Paul Roncière nous en dira certainement quelques mots. Cette nouvelle instruction confirme et précise le rôle du *Cedre* en situation d'urgence : il doit se tenir immédiatement à la disposition des préfets de départements ou des préfets maritimes afin de les conseiller sur les méthodes et techniques générales de lutte, le choix des matériels et produits utilisables, etc.

OPENING OF THE SEMINAR

Welcome addresses

Mr Pierre Maille



Bien conseiller n'est pas facile. Il faut connaître les polluants, leur évolution possible, les outils et produits de lutte utilisables, savoir expliquer et convaincre. Les leçons des accidents passés sont essentielles pour cela. Ces leçons constituent par ailleurs la base évidente sur laquelle doivent se construire les programmes de recherche visant à apporter des solutions nouvelles. Elles sont donc tout naturellement l'objet même du colloque qui commence aujourd'hui.

Tous ceux qui nous font l'honneur d'y participer sont les bienvenus. Je leur souhaite des débats ouverts et constructifs, qui contribueront à la demande légitime de tous : des techniques, des moyens et du personnel de lutte plus performants face à la prochaine marée noire

